

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 20 novembre 2012

Etaients absents : Caroline JULLIEN

Première partie : Rencontre avec Rémy GUILLARD (Architecte du CAUE), et Hugues CHUILLON (DDT ST Marcellin),

- présentation de leur mission dans le cadre du projet « Aménagement du village ».
- lecture du Compte rendu de la réunion du 30/10/2012 et discussion

1/ Approbation de la dénomination, du siège et des modalités de représentation des communes au sein de la future Communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors suite à la fusion des Communautés de communes de Vinay et de Vercors Isère (2^{ème} étape)

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la dénomination, le siège, et le mode de représentation proposés
- Conserve la représentation de la commune au sein de ce nouvel établissement de coopération intercommunal: Monique FAURE et Bernard DURET délégués titulaires et Alain ROCCHI et Pierre MORAND, délégués suppléants.

2/ Admission en non valeur

Madame le Maire présente à l'assemblée l'état récapitulatif des produits communaux, définitivement irrécouvrables, dressé par la trésorerie de Vinay, concernant un impayé pour un montant de 2.80€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte l'admission en non valeur, autorise l'émission du mandat correspondant à cette somme au compte 654.

3/ Travaux d'assainissement au Port et enfouissement des lignes BT et FT (du 26 novembre au 31 mars 2013)

Madame le Maire fait part de l'avancée des travaux au Port, suite à cela, le point d'arrêt du car du regroupement scolaire a du se déplacer vers la place du canon. (note d'information aux parents et matérialisation de ce nouveau lieu par la Commune). Aussi, le car de la ligne 5000 Pont en Royans-Grenoble a vu ses points d'arrêt changer de lieu (information aux usagers et signalisation des lieux par le service transport du Conseil Général). Plus d'Information disponible en mairie ou sur le site

4/ Effraction mairie et local technique

Madame le Maire annonce au Conseil l'effraction survenue le 1/11/2012

Des Devis sont au cours pour la réparation.

5/ Questions diverses

- Réunion commission OM le 30/11 à la CCVinay, grand séchoir
- Discussion autour du SIVOM (M. CHUILLON doit se renseigner sur les possibilités d'aménagement de cette structure par rapport à son classement en zone inondable)